



RENAULT

Usine du Mans



20 janvier 2016

Compte-Rendu du CE extra du 18/01/16

A l'ordre du jour de ce CE extra, figuraient les 4 points suivants :

- 1. Information des élus sur les périodes de congés annuels 2016 et sur la réservation de la 5^{ème} semaine de congés principaux,**
- 2. Information et consultation des élus sur le positionnement de journées non travaillées.**
- 3. Information et consultation des élus sur le positionnement de KTC par roulement.**
- 4. Information et consultation des élus sur un projet d'accueil de salariés de la société SICA2M, mis à disposition dans le cadre d'une opération de prêt de main d'œuvre à but non lucratif.**

1. Périodes de congés annuels 2016 et réservation de la 5^{ème} semaine de congés principaux :

Sur ce premier point, pas de grande surprise. La direction prévoit comme depuis plusieurs années de positionner la période des congés principaux **les 3 premières semaines d'août** avec la possibilité de rajouter une semaine supplémentaire soit en S30 (dernière du mois de juillet), soit en S34 (4^{ème} du mois d'août). La 5^{ème} semaine de congés payés sera elle réservée pour la semaine 52.

2. Positionnement de journées non travaillées :

La direction a annoncé le positionnement de 2 journées de congés collectifs.

☞ **Une journée le 6 Mai 2016** (du 4 au 5 mai pour l'équipe de nuit) afin de réaliser le pont de l'Ascension.

☞ **Une journée le 31 octobre** (du 30 au 31 pour l'équipe de nuit) afin de réaliser un grand week-end pour la Toussaint.

Pour ce 6 mai et ce 31 octobre, la direction a déjà annoncé qu'elle envisageait d'engager les équipes SD, mais que les salariés de ces équipes pourraient poser des congés individuels s'ils le souhaitaient.

3. Positionnement de KTC par roulement :

Afin d'éviter l'écrêtage des compteurs KTC de certains salariés en fin d'année 2016, la direction prévoit de positionner des congés collectifs (individuellement !!!) tout au long de l'année.

Sur ces deux premiers sujets soumis à la consultation des élus CE, les élus CGT n'ont pas pris part au vote. Comment en effet peut-on raisonnablement se positionner sur des prévisions qui très certainement changeront au dernier moment, secteur par secteur sur l'usine ?

4. Accueil de salariés de la société SICA2M (Ex société Stic Hafroy- DÜRR Loué) :

Une première !...

La direction nous a présenté son projet d'accueillir 12 salariés de l'entreprise SICA2M pour travailler au sein de notre usine afin de permettre à cette entreprise de faire face à une sous activité momentanée et éviter les incidences du chômage partiel pour ces salariés.

Etonnant non ?!

Ainsi, la direction prévoit d'affecter jusqu'à :

☞ **4 salariés chaudronniers soudeurs** pour le chantier de construction de bases roulantes et de réparation d'emballages au bâtiment S,

☞ **7 mécaniciens** dans les secteurs de maintenance du département 80/85,

☞ **1 chaudronnier soudeur** aux essais sur l'activité pot d'échappement.

Si la solidarité vis-à-vis de salariés Sarthois en difficulté obtient notre

approbation, la démarche nous interpelle cependant.

Est-ce une ou deux semaines de travail chez Renault qui résoudront les besoins d'activité de l'entreprise SICA2M ?

Est-ce une ou deux semaines d'accueil de salariés extérieurs qui masqueront le manque évident de personnel CDI dans l'usine Renault Le Mans ?

Avouons quand même que ce projet manque de crédibilité quand on sait que dans les deux CHS-CT consultés sur le sujet, la direction peine à savoir quelles tâches de travail leur seront effectivement données et avec quels outils ils pourront les accomplir.

Par exemple, pas assez de postes à souder au bâtiment S ! Pas de caisses à outils disponibles en maintenance pour les mécaniciens !

Sur ce sujet, les élus CGT n'ont pas pris part au vote également.